

Les ministres de l'ancien régime, qui sont si avarés du *Monseigneur* pour les évêques, ont fini par le lâcher aux cardinaux. Nous voyons par les correspondances de l'époque qu'ils leur écrivent *Monseigneur* et *Votre Eminence*. A plus forte raison, les simples mortels sont-ils attentifs à donner ces titres¹. Un seul cardinal, au XVIII^e siècle, tenait à les refuser et il en donnait spirituellement la raison; c'était le cardinal de Gesvres, évêque de Beauvais. Il était bossu et contrefait. Aussi observait-il en plaisantant: « Je ne permets à personne de me dire: *Votre Eminence*². » Si on traite les cardinaux d'Eminence, on continue à dire le plus souvent en parlant d'eux: *M. le cardinal* et non *Mgr le cardinal*³.

Le Monseigneur avait fait des progrès en dehors du clergé, au XVIII^e siècle. De plus en plus nombreux étaient les aspirants à ce flatteur hommage. Il est donné, jusqu'à la veille de la Révolution, aux secrétaires d'Etat, aux intendants, même aux membres des parlements, d'entendre fréquemment résonner à leurs oreilles cette douce appellation. Que de fois nous voyons Necker traité de Monseigneur dans la correspondance électorale de 1789! Arrive la Révolution: que de pétitions vont recevoir à leur tour « Nosseigneurs les députés de la Constituante⁴ ». Voltaire avait dit: « Pour terminer ce grand procès de la vanité, il faudra un jour que tout le monde soit *monseigneur* dans la nation, comme toutes les femmes,

1. En 1788, le ministre Montmorin écrit au cardinal de Bernis: *Monseigneur, Votre Eminence*. Cf. MASSON, p. 433. Voltaire écrit au cardinal de Bernis (15 d'Auguste 1758): « Le vieux Suisse, *Monseigneur*, apprend, dans ses tournées, que cette tête qualifiée carrée par M. de Savigny est ornée d'un bonnet qui lui sied très bien. *Votre Eminence* doit être excédée des compliments qu'on lui a faits sur la couleur de son habit. » BERNIS raconte dans ses *Mémoires* (I, 146), que lorsqu'il fut nommé, en 1751, ambassadeur à Venise, un courtisan lui dit, en lui prédisant le chapeau: « *Votre Excellence*, je fais compliment à *Votre Eminence*. » La baronne d'Oberkirch écrivait du cardinal de Rohan: « En le monseigneurisant on a de lui tout ce qu'on veut. » Ces paroles laissent supposer que l'appellation de Monseigneur, même pour les cardinaux, n'était pas alors absolument générale.

2. *Mémoires de BACHAUMONT*, 26 juillet 1774, t. XXVII, p. 310.

3. Ainsi Mgr de VINTIMILLE, dans sa correspondance pendant la Révolution (*op. cit.*, p. 15, 27, 28), dit: M. le cardinal de la Roche-Aymon, M. le cardinal de Bernis, dans la lettre même où il dit, un peu par ironie, *Mgr l'ex-évêque d'Autun*.

4. En 1788, on imprime le « procès-verbal de l'assemblée de Nosseigneurs des états généraux du pays et comté de Provence. » In-4, Aix.

qui étaient autrefois *mademoiselle*, sont actuellement *madame*¹. »

Ces prévisions ne se sont pas encore réalisées. Le XVIII^e siècle vit l'extrême fortune de ce titre véritablement prodigué dans l'ancien régime. Notre siècle ne le donne qu'aux princes et aux évêques, et même les gouvernants, s'appuyant sur les articles organiques², sur les exemples des rois de France, dont le descendant, le comte de Chambord, traitait Mgr Dupanloup de *M. l'évêque*, ont supprimé le Monseigneur. Mais l'usage, l'éducation le maintiennent. Cette expression est tellement passée dans le langage du peuple que, dans beaucoup de diocèses, on ne dit point l'évêque, mais *Monseigneur* tout court. On parlera de la visite de Monseigneur, d'aller voir Monseigneur. Notre époque a même fait ici un pas sur l'ancien régime. Les hommes de notre temps, qui avaient reçu les traditions d'un autre âge, disaient encore: *M. l'évêque d'Orléans, M. l'évêque d'Autun*³. La coutume paraît avoir prévalu de dire maintenant: Mgr l'évêque d'Orléans, Mgr l'évêque d'Autun. Notre épiscopat plébien obtient le Monseigneur avec une facilité, une unanimité que ne connurent point les prélats gentilshommes de l'ancien régime. Ce titre est même en train de se répandre par delà les évêques, dans le sacerdoce, avec une profusion qui risque de l'avilir et de détonner dans notre démocratie qui dit à tous *Monsieur*.

1. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, mots *cérémonies, titres*.

2. L'article XII: « Il sera libre aux archevêques et évêques d'ajouter à leur nom le titre de citoyen ou celui de Monsieur; toutes les autres qualifications sont interdites. » En conséquence, les évêques perdirent non seulement le *Monseigneur*, mais encore tout titre de noblesse et même le *de*. L'almanach national de 1803 dit: Maillé, Boisgelin, Chabot, Mercy, Fontanges, Champion-Cicé, tout court. Ceux qui ont le *de* dans leur nom deviennent Dosmond, Debelloy, archevêque de Paris. En retour, dans l'almanach impérial de 1809, le *de* reparait dans toute sa splendeur et les titres de baron pour les évêques, de comte pour les archevêques, s'étalent devant les noms les plus roturiers.

3. Il nous sera permis de raconter cette anecdote que nous tenons de la bouche de M. de Falloux. Lors de l'élection de Mgr Perraud, à l'Académie française, le duc d'Aumale dit à M. de Falloux: « Comment faut-il formuler le vote? Faut-il écrire Monseigneur Perraud, monseigneur l'évêque d'Autun ou M. l'évêque d'Autun. — Monseigneur, répondit M. de Falloux au duc d'Aumale, puisque vous me faites l'honneur de me consulter sur ce point où vous avez une toute autre compétence que la mienne, je vous dirai que je mettrai sur mon billet: M. l'évêque d'Autun. Ce sont les traditions que j'ai reçues. — Mettons donc, reprit le duc d'Aumale, M. l'évêque d'Autun. » Du reste, l'Académie avait dit *Monsieur* au duc d'Aumale lui-même.

Mais il ne s'agit dans cette histoire que des évêques d'ancien régime, lesquels pouvaient d'autant mieux être appelés Monseigneur qu'ils étaient vraiment seigneurs et très grands seigneurs. Les annales qui nous racontent leur vie, nous les représentent presque partout comme étant de belle mine et de distinction suprême. Ils ont puisé dans les traditions de race, dans l'éducation de famille, dans la pratique de la société, l'aisance, l'air du gentilhomme. On discerne dans leur tenue, dans leur démarche, dans leur façon même d'écrire une lettre, de nuancer leurs respects et leurs hommages, dans les mille détails de la vie, comme une marque de naissance. Sur la fin de l'ancien régime, la majesté du grand siècle a fait place à je ne sais quoi de plus poli, de plus raffiné et de moins solennel; mais les fonctions du clergé, l'habitude de la représentation, ont maintenu dans ses rangs la gravité des manières et la noblesse du port. Aussi les évêques nous apparaissent-ils, avant la Révolution, avec ce mélange de dignité et de grâce, du prélat et du grand seigneur, qui a donné à l'ancien épiscopat français un cachet qu'on ne voyait nulle part et qu'on ne reverra jamais.

L'abbé Frayssinous, ayant à faire l'oraison funèbre de M. de Talleyrand-Périgord, cardinal-archevêque de Paris, sous la Restauration, archevêque de Reims avant la Révolution, en traçait ce portrait qui fait en quelque sorte revivre devant nous ces évêques de la vieille France : « La sérénité de son âme reluisait sur son front; une douce majesté était répandue sur toute sa personne; simple avec dignité, grand sans faste, il était d'une égalité d'âme que rien n'altérait; on l'abordait sans crainte, mais avec respect. Il n'avait rien de ce qui intimide, mais rien aussi de ce qui provoque la familiarité. Ses manières étaient douces, ses paroles plus douces encore. Le sentiment qu'il faisait éprouver était celui d'une tendre vénération. On trouvait toujours en lui et le pontife et le pasteur, et l'homme pieux et l'homme né dans les plus hauts rangs de la société. Il avait ce goût exquis des convenances qui assortit les paroles aux personnes et fait rendre à chacun ce qui lui est dû. Jamais la grandeur n'avait été unie à

plus de politesse, et, si la dignité de la chaire comportait une expression familière qui rendrait bien ma pensée, je me plaindrais à dire que personne n'était plus grand seigneur que lui. » M. de Talleyrand-Périgord montrait ainsi au XIX^e siècle le type accompli d'un prélat d'ancien régime.